



Cérémonie de remise des titres DOUZE NOUVEAUX SPECIALISTES POUR L'INDUSTRIE

La Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP) communique :

Deux métiers étaient à l'honneur aujourd'hui au Musée international d'horlogerie (MIH) à La Chaux-de-Fonds : 6 opératrices en horlogerie option spiraux et 6 cadranographes ont reçu leur sésame après deux ans d'apprentissage. En outre, une dernière montre-école a été remise des mains de la CP au MIH ; elle signe symboliquement la fin de la formation privée menant au titre d'opérateur/trice en horlogerie option spiraux et le début d'une reconnaissance fédérale pour la technique du réglage, savoir-faire indispensable à l'industrie horlogère.

Une centaine de personnes se sont réunies aujourd'hui au MIH à La Chaux-de-Fonds à l'occasion de la remise des certificats d'opérateur/trice en horlogerie option spiraux et des diplômes de cadranographe. En tout, 12 lauréats ont reçu leur titre au nom de la CP, association faîtière de la branche en charge de la formation. Après deux ans d'apprentissage dual, ces formations bénéficient d'une reconnaissance éprouvée dans le secteur du mouvement, pour la première, et dans le secteur du cadran pour la deuxième.

Six nouvelles spécialistes du spiral

La principale activité des opérateurs en horlogerie option spiraux consiste à ajuster et régler le couple balancier-spiral de la montre mécanique afin d'obtenir une précision maximale. Le balancier-spiral est la partie du garde-temps qui divise le temps, produisant les oscillations mécaniques ; la manipulation de ces éléments minuscules (le spiral est un ressort d'une dimension inférieure à celui d'un cheveu) exige une dextérité sans faille.

La volée 2013-2015 est exclusivement féminine. Les 6 lauréates ont été formées, pour la pratique, en partie dans leur entreprise formatrice mais également, et surtout, à l'Ecole de réglage, centre de formation privé à la Chaux-de-Fonds. Les entreprises horlogères ayant participé à la mise en place de cette volée sont les suivantes :

- Manufacture des Montres Rolex SA, Bienne
- Nivarox-FAR SA, Le Locle
- Ulysse Nardin SA, Le Locle
- Breitling Chronométrie SA, La Chaux-de-Fonds.

Une nouvelle AFP dès la rentrée d'août

Pour les opérateurs en horlogerie option spiraux, la remise de cette année est particulière, car elle marque un début et une fin : le début d'une reconnaissance de la formation au niveau fédéral (désormais le réglage est intégrée comme filière à part entière du métier d'opérateur en horlogerie AFP) et, par conséquent, la fin de la formation sous sa forme privée, laquelle a été dispensée depuis 24 ans à l'Ecole de réglage. Les 6 apprenties de la volée 2013-2015 sont donc les dernières à recevoir un certificat d'association, et l'Ecole de réglage fermera définitivement ses portes durant l'été. Symboliquement, une dernière montre-école a été remise à cette occasion par la CP au MIH ; c'est au même endroit qu'une première montre du genre avait été remise en 1993, lors d'une cérémonie couronnant la première volée d'apprentis formée à l'Ecole de réglage.

Créée en 1991, l'Ecole de réglage a formé en 24 ans 118 spécialistes du spiral. Pour rappel, ce métier était connu jadis sous le nom de « régleuse » (au féminin car exclusivement exercée à l'époque par des femmes). L'Ecole avait été créée pour pallier la pénurie de régleuses qui se profilait au moment où la montre mécanique faisait son retour dans les années 90. La reconnaissance fédérale via une AFP signe donc le retour du métier, 27 ans après, dans le catalogue officiel des métiers reconnus par la Confédération. En effet, l'Ofiamt (aujourd'hui SEFRI) avait rayé le réglage de la liste des formations reconnues en 1988.

Et encore six nouveaux cadranographes

Entre maîtrise technique et ingéniosité décorative, les cadranographes façonnent les cadrans des montres en y estampillant différents motifs (chiffres, logos, phases de lune, etc.). Le cadran est à la fois essentiel pour son côté utilitaire et purement décoratif vu l'éventail d'éléments graphiques que l'on peut y ajouter pour en faire un composant de la montre unique en son genre.

Les 6 lauréats de la volée 2013-2015 ont suivi leur cursus dans des entreprises de cadrans livrant les plus grandes marques horlogères du pays ; il s'agit de :

- ArteCad SA, Tramelan
- Cadrans Flückiger SA, Saint-Imier
- Jean Singer & Cie SA, La Chaux-de-Fonds
- Metalem SA, Le Locle
- Montremo SA, La Chaux-de-Fonds
- MOM Le Prélet SA, Les Geneveys-sur-Coffrane.

Pour de plus amples renseignements, merci de vous adresser à:

Mme Séverine Favre, Responsable du Service Formation professionnelle, Convention patronale, Tél : 032 / 910 03 83, courriel : s.favre@cpih.ch.

La Chaux-de-Fonds, le 8 juillet 2015

La Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP) est l'organisation faitière des employeurs de l'industrie horlogère et microtechnique. Elle regroupe près de 500 entreprises occupant plus de 51'000 travailleurs. "Politique patronale", "Formation professionnelle", "Santé et Sécurité au travail" et "Communication - documentation" constituent les 4 secteurs d'activité de cette organisation. Sa Présidente est Mme Elisabeth Zölch, ancienne conseillère nationale et conseillère d'Etat bernoise, et son Secrétaire général M. François Matile.